CESE de Franche-Comté

L'Essentiel du rapport
L'accès aux soins en Franche-Comté, pour tous et partout

Cette réflexion du CESE de Franche-Comté répond à la demande de la présidente du Conseil régional qui, face aux enjeux du vieillissement de la population et de la démographie médicale, notamment, souhaite que la Région contribue, *« à sa mesure, à l'émergence de stratégies de territoires en matière de santé, et pèse davantage via des actions nouvelles »*.

Pour favoriser l'équité territoriale dans l'accès aux soins, le CESE formule 8 propositions opérationnelles qui s'adressent tant à la Région qu'aux élus locaux et aux professionnels de santé désireux de maintenir une offre de soins de proximité, tout en favorisant l'implication des usagers dans les réponses à apporter au niveau local.

Daniel Boucon est le rapporteur de cette saisine.
Membre du 3e collège, il siège au CESE au titre du secteur de la Culture et préside la commission Cadre de vie et société.

En 2005 déjà, le CESE avait conduit une étude afin de sensibiliser les acteurs locaux, les décideurs et les usagers à la baisse de l'offre libérale de santé en milieu rural, particulièrement sensible dans certains secteurs de la Franche-Comté. Près de 10 ans après, sous l'effet conjugué d'une hausse des besoins de santé, d'une évolution de la démographie médicale et dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques, une accentuation des difficultés d'accès aux soins est à craindre.

Dans sa réponse à la présidente du Conseil régional, le CESE traite le sujet **sous l'angle de l'équité territoriale**, sans prétendre à l'exhaustivité mais sans s'interdire d'explorer des pistes au-delà de la commande.

La 1re partie du rapport évoque le changement de paradigme de notre système de santé. Cela tient notamment à la complexité croissante des besoins, aux rapides avancées médicales et technologiques, ou encore à l'essor de la « démocratie sanitaire » qui concourt à renforcer les pouvoirs des citoyens dans le système de santé. Ces inflexions de fond nécessitent de repenser notre rapport à la santé et d'adapter l'offre de soins. Ainsi, la santé gagnerait à davantage être intégrée dans les politiques d'aménagement du territoire afin, notamment, de réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins.

La 2e partie brosse un état des lieux de la démographie médicale en Franche-Comté. La région devrait connaître d'ici 2020 environ une diminution transitoire du nombre de médecins généralistes. Cela implique une vigilance pour maintenir une offre de soins dans les zones fragiles, notamment les territoires ruraux. Le CESE souligne l'implication actuelle des pouvoirs publics ainsi que l'engagement des professionnels de santé et des associations en Franche-Comté, mobilisés pour atteindre cet objectif.

Le CESE présente ensuite ses propositions - résumées au verso de la présente fiche - **pour favoriser l'accès aux soins pour tous en Franche-Comté.**

CESER Franche-Comté
Conseil économique social et environnemental régional

Le rapport « *L'accès aux soins en Franche-Comté, pour tous et partout* » est disponible sur :

www.cese.franche-comte.fr

Rubrique > Les Publications > Les rapports

LES RECOMMANDATIONS

Les propositions du CESE s'adressent à la Région Franche-Comté et plus largement aux élus locaux et aux professionnels de santé désireux de maintenir une offre de soins de proximité, tout en favorisant l'implication des usagers dans les réponses à apporter au niveau local. Pour les établir, le CESE a tenu compte, d'une part, de l'existence d'un large panel d'actions et de mesures nationales, régionales ou locales qui visent à favoriser l'accès aux soins et le maintien d'une offre en zones fragiles et, d'autre part, de la présence de très nombreux acteurs investis sur ces questions. Il a également considéré les compétences actuelles - et limitées - des Régions en matière de santé, qui portent essentiellement sur l'aménagement du territoire et la formation.

Les propositions du CESE sont classées en deux catégories :

- Les unes concernent les domaines d'intervention de la Région *(propositions 1 à 6)*.
- Les autres *(propositions 7 et 8)* relèvent d'une intervention indirecte de la Région ou de celles d'autres acteurs publics et privés.

Mobiliser les élus francs-comtois et leur venir en appui

Le CESE propose à la Région de poursuivre et de conforter son rôle d'accompagnement et d'appui des collectivités, en mobilisant les élus locaux pour :

- Proposition n° 1 : **Anticiper les départs à la retraite des médecins généralistes.**
- Proposition n° 2 : **Favoriser l'accueil des stagiaires en médecine.**
- Proposition n° 3 : **Favoriser l'accueil des médecins remplaçants.**
- Proposition n° 4 : **Poursuivre le soutien de l'ingénierie de projet et favoriser la mise en réseau des collectivités territoriales désireuses de travailler sur les questions d'accès aux soins.**

Pour faciliter l'action des élus locaux, **le CESE propose une fiche « Mémento » pragmatique**, sur les points-clés d'une **démarche de maintien d'une offre de soins** sur un territoire. En la matière, la culture de la rencontre et le volontarisme sont des facteurs de réussite décisifs, du fait de la forte tension qui existe entre l'offre et la demande de soins. Ce mémento souligne également l'importance des stages en médecine générale, qui sont déterminants pour la continuité d'une activité de médecine générale dans les zones fragiles en soins.

Reconnaître et développer le métier de « coordinateur d'appui en santé »

- Proposition n° 5 : **Mettre en place une formation pour développer le métier de coordinateur d'appui en santé, afin de faciliter les parcours de soins des patients.**

Faciliter l'accès des patients aux professionnels de santé

- Proposition n° 6 : **(Par exemple en optimisant l'utilisation des transports à la demande).**

Favoriser la présence des médecins généralistes dans les zones fragiles

- Proposition n° 7 : **Favoriser l'exercice de la médecine générale sur plusieurs sites, par le développement de « cabinets secondaires ».**

Impliquer l'usager dans la télémédecine et l'e-santé

- Proposition n° 8 : **Impliquer les usagers, les patients, dans l'élaboration des projets d'e-santé et de télémédecine.**

Dans le cadre spécifique de cette saisine, **le CESE propose aussi à la collectivité de renforcer son action selon cinq grands axes pour maintenir ou rétablir l'égalité d'accès aux soins :**

Anticiper > Si la situation est satisfaisante, en dépit de différences locales notables, dans la majeure partie des territoires de la région, elle est aujourd'hui préoccupante dans certains d'entre eux. Elle risque de s'aggraver et de s'étendre si rien n'est entrepris.

Accompagner > Les acteurs locaux sont en première ligne, mais ne disposent pas toujours des outils pour analyser la situation sur un terrain qu'ils connaissent pourtant mieux que personne. La Région peut les aider à se situer dans le paysage et à initier les démarches efficaces.

Décloisonner > Pour une fluidité des fonctionnements, il convient de développer la promotion de la « culture de coordination » dans toutes les branches et à tous les niveaux.

Équiper > Le potentiel de développement de la télémédecine et de l'e-santé apparaît comme une piste prometteuse.

Former > Les métiers évoluent et la formation est l'une des compétences majeures de la Région.

In fine, **le CESE dessine quelques pistes d'approfondissement pour l'avenir.**

Ce rapport a été adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions - CGT) lors de la séance plénière du 1er décembre 2014.

À SUIVRE…

CESER Franche-Comté
Conseil économique social et environnemental régional

4, square Castan | CS51857 | 25031 Besançon cedex | Tél. 03 81 61 62 90 | Fax 03 81 82 83 03 | cese@franche-comte.fr